

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 15 (1882)

Artikel: Nouvel essai d'interprétation de l'oracle d'Emmanuel dans la Bible annotée
Autor: Gretillat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVEL ESSAI
D'INTERPRÉTATION DE L'ORACLE D'EMMANUEL
DANS LA BIBLE ANNOTÉE

Voici trois ans environ que j'ai l'honneur de faire partie du comité de la *Bible annotée*. Ma très modeste, mais assidue collaboration m'a déjà valu de grands avantages et quelques petits désagréments.

Au nombre des premiers, je compte l'occasion qui m'est ainsi offerte d'étudier de suite les prophètes de l'Ancien Testament, en compagnie de deux interprètes aussi autorisés que MM. Godet et Félix Bovet. Car bien que ce dernier n'ait pas voulu, malgré nos sollicitations, être compté officiellement comme membre du comité de rédaction, il n'a pas laissé de lui apporter dès le début, et sauf l'interruption de quelques mois d'absence, le concours de sa science, de la justesse et de la sagacité de son esprit. Comme il a toujours observé, instinctivement d'ailleurs, le précepte du sage Salomon : « Qu'un autre te loue, et non pas tes lèvres, » j'ai cru pouvoir me permettre d'être l'*autre* dans ces quelques lignes, écrites, ainsi que les suivantes, de mon chef et sous ma seule responsabilité.

J'arrive aux petits désagréments. Le principal peut-être est d'avoir déjà rencontré, durant ma courte carrière de collaborateur, quelques mécontents et pas mal d'impatients; et je m'empresse de leur assurer à tous que nous pardonnons aux uns et sympathisons avec les autres.

L'inévitable question qui nous accoste, dès que nous passons

la frontière du petit canton de Neuchâtel, c'est : « A propos... quand verrons-nous le prochain fascicule ? » Et, l'avouerais-je, comme un homme averti en vaut deux, j'ai pris l'habitude d'arrêter mon interpellateur aux deux premiers mots, et de lui dire : Cher frère, nous connaissons... mais auriez-vous par hasard lu les fascicules précédents ?

Un jour même, qu'on juge de mon triomphe, un vénérable pasteur de France avait déjà commencé la formule redoutée : « A propos... » lorsque je constatai que le dernier fascicule, paru depuis plusieurs semaines, n'était point encore dans ses mains, et que le précédent gisait sur un rayon de sa bibliothèque... non coupé !

Aussi m'a-t-il été rapporté d'un de mes collègues et compatriotes que, prenant par trop vivement notre parti contre toutes ces impatiences, il s'écria un jour : « Ils ont Esaïe et Jérémie, qu'ils les relisent ! » Je n'aurais garde de m'approprier un pareil propos marqué au coin de l'irrévérence envers nos cinq mille souscripteurs. J'ose affirmer seulement que, s'il fallait choisir entre l'accusation d'insuffisance et celle de paresse, des commentateurs de l'Écriture Sainte préféreraient toujours la première.

Je reconnais que des promesses, qu'on peut aujourd'hui qualifier d'ambitieuses, ont été faites, annonçant une plus rapide succession des fascicules de la *Bible annotée*. Mais si l'on considère que cet ouvrage ne devait pas être, comme le Bibelwerk de Lange, les Encyclopédies de Herzog et de Lichtenberger, une collection de travaux individuels, mais la production d'un comité seul responsable, on me pardonnera d'avoir toujours cru, pour ma part, pensé et dit dès l'origine que notre entreprise durerait bien autant que la guerre de Troie ; et aujourd'hui je serais fort aise de ne pas m'être trompé.

Veut-on un exemple entre plusieurs des lenteurs auxquelles un comité de rédaction est condamné ? Les trois membres présents avaient travaillé un jour de dix heures à midi et demi à la révision d'un premier projet. Au moment de se séparer, ils constatèrent avec stupeur qu'en deux heures et demie ils n'avaient achevé que la traduction de onze versets sans les notes !

Je demande ici le droit d'être imprudent et indiscret encore une fois. Je voudrais quelquefois que vous vissiez notre vénéré président, à un âge où tout honnête banquier est retiré des affaires, et à des heures où la plupart des fidèles dorment ou se promènent; que vous le vissiez corrigeant une seconde, une troisième épreuve, rédigeant à nouveau une note, consultant de nouvelles sources, faisant de longues courses pour répondre à un rendez-vous, en un mot, consacrant à l'œuvre qu'il dirige les heures prises sur son repos ou sur d'autres travaux qui lui sont également réclamés de toutes parts.

Si du moins, au terme de tant de lenteurs, les collaborateurs avaient conscience d'avoir d'avance désarmé la critique par le succès, d'avoir satisfait à l'attente à la fois des théologiens de profession et des mineurs de Belgique que nous comptons en bon nombre, dit-on, parmi nos souscripteurs. Mais vous savez que les critiques des théologiens, de M. Gautier, par exemple, sont encore les moins redoutables de toutes, parce que, partant d'hommes qui se rendent compte des difficultés de la tâche, elles sont aussi les plus bienveillantes, et que, d'autre part, adressées à des collègues, elles sont acceptées toujours sous bénéfice d'inventaire. Il ne saurait y avoir ici ni scandale pris ni scandale donné. Il n'en est pas toujours de même, alors qu'on veut instruire le peuple de l'Eglise.

Un jour, il y a deux ans de cela, je vis arriver chez moi, pour régler nos comptes annuels, le vigneron Jean-François qui, sous sa longue barbe et avec sa voix de stentor, représente assez bien le prédicant populaire, type rare encore du sacerdoce universel de l'avenir.

Or Jean-François était un souscripteur de la *Bible annotée*, et ce qui plus est, il paraît qu'il la lisait.

— Et puis, me dit-il, tout en mangeant son potage et en essuyant ses lèvres, vous travaillez à la *Bible annotée*?

— Oui, lui dis-je.

— Et votre explication d'Emmanuel, au chap. VII d'Esaië, elle n'est pas claire!

— Ah! non? C'est que le texte ne l'est pas non plus.

— Mais alors il ne fallait rien dire.

— Mais ç'eût été difficile.

— Tenez, je suis allé chez *Félix* l'autre jour pour l'interroger là-dessus, et il m'a dit qu'il n'avait pas d'explication non plus et qu'il vous avait conseillé de dire simplement que vous ne compreniez pas.

— C'est parfaitement exact ; M. Félix Bovet nous avait dit cela. Mais nous avons cru, peut-être à tort, que nous n'étions pas réduits à cette extrémité.

— Au revoir, à l'année prochaine ! me dit Jean-François en reprenant son gourdin et son vaste chapeau ; puis, me jetant un regard de côté, et toujours de sa voix de stentor : « *Là où la Parole de Dieu se tait, il faut que la sagesse humaine se taise !* »

Il est vrai que l'apostrophe atteignait le soussigné en pleine poitrine ; car une des interprétations condamnées était sa propre fille, issue d'une inspiration soudaine entre le réveil et le lever, et apportée toute chaude au comité dans sa séance du jour. Il faut savoir que cette *crux interpretum*, Esa. VII, 14, dès longtemps redoutée d'ailleurs, avait failli nous arrêter court après quatre mois de campagne, comme un de ces forts détachés à côté desquels une troupe ne passe pas. Je me rappellerai toujours l'heure où, nous voyant dans une impasse sans issue, le découragement et presque la désespérance nous avaient saisis ; et j'entends encore M. Félix Bovet nous déclarer, je crois bien qu'il n'a pas changé d'avis, que le texte auquel nous étions arrivés était, selon lui, absolument indéchiffrable dans son état actuel ; qu'après avoir consulté tous les commentateurs de tous les temps et de toutes les écoles, depuis les ultra-orthodoxes jusqu'aux ultra-rationalistes, depuis les pères grecs jusqu'aux Allemands modernes, il était d'avis qu'il fallait donner sa langue aux chiens.

C'est sur ces entrefaites que la fille nouveau-née s'était offerte, aussitôt applaudie par l'un, acceptée avec résignation par l'autre, et jugée digne, en fin de compte, d'une mention honorable et modeste, à la suite de toutes ses devancières, comme n'étant ni meilleure ni pire qu'aucune d'elles.

Encore cette dernière qualité de nouvelle venue allait-elle

devenir contestable; car huit jours après, ayant commis l'imprudence de communiquer mon idée à un ami, il me dit : « Mais, ç'a toujours été justement la mienne, et c'était celle de Saurin ! »

Me voilà donc bien empêché à traiter mon sujet : *Nouvel essai d'interprétation*, et quoi d'étonnant à ce que Jean-François et tant d'autres, qui sans doute en ont lu le résumé à la page 75 du [premier fascicule, seconde colonne, n'aient pas encore rendu justice à ces deux lignes dont cet article ne doit être que le développement et la justification.

Voici d'abord la traduction que nous avons essayée du morceau tout entier, du verset 14 au 25, et qui, sur quelques points, différera de celle de la *Bible annotée*.

14. « C'est pourquoi le Seigneur, lui, vous donnera un signe : voici ! la fille a conçu, elle enfante un fils, et elle lui donne pour nom : Emmanuel ! 15. Il se nourrira de crème et de miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien. 16. Car avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, la terre dont les deux rois te font peur sera abandonnée. 17. L'Eternel fera venir sur toi, sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours tels qu'il n'y en a point eu depuis qu'Ephraïm s'est séparé de Juda ; — le roi d'Assyrie — 18. Et il arrivera en ce jour-là que l'Eternel sifflera les mouches des bouts des fleuves d'Egypte et les abeilles du pays d'Assyrie ; 19 elles viendront et se poseront toutes dans les vallées escarpées et dans les fentes des rochers, sur tous les buissons et sur tous les halliers. 20. En ce jour-là, le Seigneur rasera avec un rasoir qu'il aura loué au delà du fleuve, avec le roi d'Assyrie, la tête et les poils des pieds, et il enlèvera aussi la barbe. 21. Et il arrivera en ce jour-là qu'un homme nourrira une vache et deux brebis ; 22 à cause de l'abondance du lait, on [ne] se nourrira [que] de crème ; car quiconque sera resté dans le pays se nourrira de crème et de miel. 23. Et il arrivera en ce jour-là que tout endroit où il y avait mille ceps de vigne valant mille pièces d'argent, sera devenu ronces et épines ; 24 on y entrera avec des flèches et avec l'arc, car tout le pays ne sera que ronces et épines. 25. Et toutes les montagnes cultivées avec le sarcloir,

on n'y viendra plus, par crainte des ronces et des épines ; elles seront le pâturage des bœufs et un sol foulé par les moutons. »

Les principales difficultés de ce morceau se trouvent dans le verset 14 :

1° Qui est désigné par le mot *ha'alma* ? Est-ce une vierge, une jeune fille, une jeune femme, la femme du prophète, la femme d'Achaz ou une inconnue de l'avenir ?

2° Qui est Emmanuel ? Est-ce le Messie futur ? Est-ce un personnage contemporain ? un fils de prophète ? un fils d'Achaz ? Ezéchias, ou tout autre enfant israélite ?

De plus, le morceau tout entier présente des incohérences étranges, jointes par des particules qui ont évidemment fort étonné les traducteurs les plus connus, puisque nous les trouvons remplacées chez eux par les particules contraires. Nous y passons sans transition du signe de bon augure, la naissance d'Emmanuel, vers. 14, à l'image de la calamité, vers. 15 (comp. avec 22) : *il se nourrira de beurre et de miel* ; d'un fait présumé à venir et lointain, à un autre annoncé comme imminent, vers. 16, et ce dernier verset qui semble annoncer une délivrance, est rattaché au vers. 15 par un *car*, lequel Osterwald et Segond, à la différence de Perret-Gentil, se sont accordés à remplacer par un *mais* ; enfin le vers. 17, qui annonce de nouveau une calamité, est rattaché sans particule au vers. 16 qui annonce une délivrance ; et ici encore Osterwald a voulu suppléer à l'insuffisance du texte par l'addition d'un *mais*. Si nous ajoutons à toutes ces causes d'embarras l'expression : *se nourrir de beurre et de miel* qui, dans notre chapitre, paraît signifier pénurie plutôt qu'abondance, nous avons le résumé succinct de toutes les chances d'erreur que nous avons à courir.

Ne nous étonnons pas d'ailleurs, ceci soit dit d'avance pour notre encouragement ou notre excuse, que l'oracle soit difficile à entendre pour nous, puisqu'il fut prononcé afin de n'être pas entendu de son premier témoin lui-même.

Achaz a refusé le signe de la bienveillance divine qui lui était offert. Il s'est mis par là dans la même situation morale que les pharisiens qui demanderont à Jésus un signe dans le ciel. L'incrédulité qui repousse l'offre du signe divin et celle

qui réclame ce signe à contre-temps, devaient recevoir deux réponses toutes pareilles : un signe, oui ; mais un signe qui ne profitera qu'aux fidèles. Aux pharisiens, Jésus offre un miracle dans le sein des eaux, type d'un autre miracle dans le sein de la terre. C'était évidemment renvoyer à vide ceux qui en demandaient un dans le ciel. A l'incrédule Achaz, Dieu impose un signe qu'il ne demande pas ; il oppose à son refus une promesse prononcée devant lui, et dont l'effet ne sera pas pour lui. Le roi incrédule sera donc traité de la même façon que le peuple rebelle ; car, selon le chapitre précédent déjà, le prophète avait reçu la mission de parler à ce peuple, non seulement sans espoir de succès, mais avec la certitude de produire chez lui un aveuglement et un endurcissement irrémédiables.

De même qu'il y a des épreuves qui sont des grâces, il y a donc des manifestations de grâces qui sont des jugements et des causes de scandale, et il y a des révélations données pour aveugler et endurcir.

Cette double intention, renfermant à la fois l'encouragement et la menace, était déjà exprimée dans le nom même de Scheariaschoub (un reste reviendra). Jugement et salut : c'est le thème de la prophétie tout entière de l'Ancien Testament et de toute révélation divine jusqu'à l'Évangile. (Comp. Luc II, 34 ; 2 Cor. II, 16.)

Notre étude comprendra deux parties, dont l'une traitera de la mère d'Emmanuel ; la seconde, d'Emmanuel lui-même ; toutes deux, comme on le comprend, étroitement solidaires l'une de l'autre. De plus, nous nous efforcerons dans la seconde, avant d'exposer et de justifier notre propre opinion, de classer sous certaines rubriques celles qui ont pu se produire jusqu'ici, et dont aucune, pour une raison ou pour une autre, ne saurait nous satisfaire.

CHAPITRE PREMIER

La mère d'Emmanuel.

Dans un article publié en 1874 dans la *Revue théologique* de Montauban, sous ce titre : *Les citations de l'Ancien Testament*

dans les deux premiers chapitres de saint Matthieu, j'avais présenté une explication de ha' alma au sujet de laquelle je n'ai pas varié, et j'ai eu même dès lors la satisfaction de voir cette opinion soutenue par M. Heer, dans le N° 26 du *Kirchenfreund* de 1879.

Je me contenterai donc ici de reproduire librement deux pages de mon article précité.

Le mot **העלמה** (Esa. VII, 14) signifie-t-il nécessairement *παρθένος*, suivant la version des Septante et de Matthieu? Oehler dit là-dessus : *Realencyclopædie* de Herzog, article *Messias*, première édition, page 415 : « Il est vrai que **העלמה** ne signifie pas nécessairement *virgo illibata*, mais bien celle qui n'est pas mariée. »

Hengstenberg s'exprime à peu près de même : *Christologie*, tom. II, pag. 55 : « La virginité n'est pas proprement renfermée dans le mot. Mais il est certain que **העלמה** désigne une personne non mariée, dans les premières années de la jeunesse ; et, s'il en est ainsi, la virginité s'entend de soi dans ce contexte. »

L'auteur cite les six passages où se trouve le mot **העלמה** et où le sens de jeune personne non mariée lui paraît incontestable ; ce sont : Gen. XXIV, 43 ; Ex. II, 8 ; Ps. LXVIII, 26 ; Cantiq. I, 3 ; VI, 8 ; Prov. XXX, 19.

Haupt, dans son livre intitulé : *Die alttestamentlichen Citate in den vier Evangelien*, représente à peu près la même opinion à la page 211 à laquelle nous renvoyons.

Après avoir comparé une fois de plus les différents endroits où se rencontre le mot en question, je m'arrête à l'idée que c'est le mot français *filles* qui rend le mieux le mot hébreu **העלמה**. Les cinq premiers textes cités s'opposent à ce qu'on l'entende de la femme mariée, et dans tous les cinq M. Segond l'a traduit en effet par *jeune fille* ; le sixième texte suffit à nous prouver en revanche que **העלמה** n'est pas davantage synonyme de **בתולה** qui signifie exclusivement vierge, *παρθένος*. Nous souscrivons donc à l'opinion d'Hengstenberg rapportée plus haut, et selon laquelle le mot **העלמה** désigne une fille, vierge ou non. Dans la traduction : *la jeune fille*, qui est celle de la *Bible*

annotée, l'adjectif nous paraît être ajouté inutilement ; mais nous rejeterions, comme trop accentuées dans deux sens opposés, à la fois la traduction de M. Segond : la *jeune femme*, et celles d'Ostervald et de Martin : *la vierge* ; car la première exclurait la virginité de la mère d'Emmanuel, et la seconde exprimerait l'intention d'exclure l'état contraire.

Si nous consultons non plus l'usage général ou possible du mot, mais l'acception qui résulte du contexte de notre passage, nous écarterons tout ensemble l'idée que la mère d'Emmanuel pourrait être une *jeune femme mariée*, car alors il n'y aurait pas de *signe*, et le cas où elle serait une fille non vierge, car on ne pourrait plus parler de *signe divin* à propos de la naissance illégitime de l'être quelconque portant le nom d'Emmanuel.

Mais si la mère d'Emmanuel n'a pu être, dans la pensée du prophète et vu le contexte de notre passage, ni une femme mariée ni une fille non vierge, et qu'il fallût ne reconnaître ici qu'une prophétie messianique directe, un oracle annonçant comme un fait individuel et concret la naissance du sein de la vierge Marie du Messie futur, il ne nous resterait plus qu'à faire intervenir dans ce texte un miracle dépassant absolument l'horizon des contemporains et du prophète lui-même. Nous n'excluons point a priori d'un morceau prophétique une intuition si inconcevable et si transcendante qu'elle soit, car rien n'est impossible à Dieu ; nous disons seulement que ce procédé absolument surnaturel sortirait des analogies de la révélation ; et si une autre issue, une autre solution de la difficulté du texte se présente, elle doit être préférée.

Or nous croyons pouvoir trouver dans la comparaison de Esa. VII, 14 avec Mich. V, 2, qui en est, selon nous, le premier thème, le moyen d'écarter du texte original toute apparence d'inconvenance en même temps que d'invraisemblance, tout en justifiant la citation Math. I, 23. En effet, le mot העלמה dans Esa. VII, 14 (remarquons ici l'article qui désigne le sujet comme connu), nous paraît être une reproduction de יולדה (Mich. V, 2), et s'il en est ainsi, l'interprétation du second de ces termes emporte celle du premier. Or la signification de יולדה

(Mich. V, 2) nous semble être déterminée à son tour par le passage précédent (IV, 9 et 10), où Sion est représentée en travail d'enfant¹. C'est cette même Sion, désignée dans Michée comme devant enfanter le Messie à travers les douleurs de la captivité, qui, sous la dénomination mystérieuse de העלמה, donnera naissance à Emmanuel, selon Esa. VII, 14. Telle est, croyons-nous, l'interprétation grammaticale et historique du premier membre de cet oracle difficile, et nous ne laisserons pas de remarquer qu'elle répond bien à la manière des prophètes qui aiment à rattacher chaque oracle à ses antécédents, formant ainsi cette tradition non interrompue, cette διαδοχή των προφητών, dont parle Josèphe.

Mais l'interprétation dite grammaticale-historique ne saurait épuiser la portée d'un oracle prophétique.

Il est remarquable déjà que jamais, à partir de Gen. III, 15, la prophétie ne nomme le père direct du Messie. C'est le principe féminin dans l'humanité qui est dès l'origine désigné pour lui donner naissance. Sans être positivement exclu, le facteur paternel n'est du moins nulle part expressément indiqué. Cette réticence providentielle laissait libre carrière à l'accomplissement.

L'annonce d'une naissance surnaturelle, quelle qu'elle fût, ne devait étonner non plus ni le prophète ni les fidèles israélites nourris de l'histoire et des traditions du peuple de Dieu. Isaac, Jacob, Samson, Samuel avaient été déjà dans les temps passés les enfants du miracle ; et, en cela, ils avaient été, eux aussi, des signes qui en annonçaient et en préparaient un plus grand. L'institution même de la circoncision avait dû, dès les origines de la race, marquer d'un caractère sacré toute la descendance d'Abraham, et elle signifiait que le fruit de la promesse (Gen. XII, 1 et 2) ne serait pas le produit pur et simple de la nature.

Le prophète Esaïe ne faisait donc, dans l'oracle qui nous occupe, dans la teneur de cet oracle et dans ses réticences mêmes, que se rattacher aux données prophétiques anté-

¹ Voir sur ces passages de Michée l'excellent opuscule de Schlier : *Die kleinen Propheten*.

rieures, et même à la plus ancienne de toutes, par delà l'oracle de Michée, qui, étant son prédécesseur immédiat, lui fournissait le thème direct de son discours. La Sion fidèle figurait ici comme l'héritière légitime et privilégiée de la première promesse faite à la postérité de la femme.

Mais l'esprit prophétique, disons-nous, ne se laisse pas emprisonner dans la lettre qu'il déborde au contraire de toutes parts, et ses réticences et ses réserves elles-mêmes sont souvent aussi significatives que les paroles. Le prophète est venu annoncer la délivrance que l'Éternel accordera tôt ou tard à son peuple, mais dont ni Achaz ni sa famille ne sera l'instrument. Ces Assyriens, dont il a voulu se faire un appui, reviendront en ennemis après la déroute des deux alliés qui le menacent (18). La descendance royale de David, jusqu'alors si privilégiée et si honorée dans l'économie théocratique, est complètement passée sous silence dans cet oracle-ci, et il résulte, en effet, du chap. XI, que cette souche prédestinée du salut messianique doit traverser un temps de suprême humiliation avant d'accomplir sa destinée ¹.

Une menace à l'adresse d'Achaz et de sa famille était donc renfermée dans ce terme même de העלמה, qui désignait la mère d'Emmanuel. La promesse faite ici à la Sion fidèle enveloppait une sentence sur la royauté déchue et désormais ignorée. L'Éternel va se donner de nouveaux instruments pour remplacer ceux qui sont devenus indignes. Il va opérer un miracle de création au sein de la nation sainte, délaissée par les organes infidèles de la théocratie et à qui il ne reste plus que son Dieu et son avenir. Sion, l'élite de la nation élue et la meilleure fille d'Eve, porte en son sein le salut et enfantera le Sauveur.

La sentence d'exclusion prononcée implicitement sur Achaz et sa maison dans l'oracle de notre texte, a eu son effet en ce que la famille régnante de Juda a été éliminée de la lignée qui devait donner naissance au Messie. La généalogie de Marie, la mère de Jésus, se rattache à David par Nathan (Luc III, 31).

¹ La racine et le tronc de David (XI, 1), d'où sortira un humble rejeton, un chirurgien gros d'avenir, sont tacitement opposés à l'orgueilleuse forêt d'Assur qui va tomber sous la hache (X, 19).

Les éliminations successives d'Ismaël et d'Esau de la lignée sainte peuvent servir ici d'analogie.

Par ce que j'appellerai une *condensation nouvelle* de l'esprit prophétique, l'évangéliste Matthieu, à son tour, avait droit de rapporter à la vierge Marie ce que le prophète avait dit en pensant à Sion, à la fois vierge comme fiancée à Dieu seul et mère du Messie. Ce qui avait été dit de la mère pouvait être rapporté à la fille. De même que Sion était l'élite de la postérité de la femme, Marie était la plus pure des filles de Sion, l'incarnation du bon génie de la cité fidèle. L'humble et chaste fille de David était Sion personnifiée, et par là aussi elle devenait l'héritière privilégiée de toutes les richesses et de toutes les gloires annoncées à l'humanité depuis la première promesse faite à Eve. En elle les antiques oracles, aussi bien que les réticences significatives de la prophétie dès l'origine de l'histoire du salut, ont rencontré les uns leur réalisation, les autres leur explication définitive et satisfaisante.

Voici en quels termes M. Heer expose cette même interprétation dans l'article du *Kirchenfreund* que nous avons cité : « La « alma » d'Esaië devrait s'expliquer par le passage Mich. V, 3, qui trouve lui-même son explication dans le contexte; et le passage IV, 10, en particulier, nous montre clairement que celle qui enfante est la fille de Sion elle-même. »

« Nous estimons, ajoute l'auteur de l'article, que le nom : *fille de Sion*, a traversé dans la conscience de l'Israélite des phases toutes semblables à celle du terme : *Serviteur de l'Éternel*. Il n'a pas toujours le même contour dans la langue prophétique. Sa signification se condense et finit par se terminer comme en pointe de pyramide dans l'idée d'une pieuse vierge, dans laquelle s'incorpore l'idée de la fille de Sion.

» Le nom de *Sion* ou de *fille de Sion* désigne quelquefois dans son acception la plus large le peuple d'Israël tout entier, et est synonyme alors de fille d'Israël. Le plus souvent, il désigne les habitants de Jérusalem, abstraction faite de leur qualité religieuse et morale. Mais la signification de ce nom se rétrécit jusqu'à la limite du véritable peuple de Dieu, de l'Israël idéal. Ce n'est pas tout encore : la fille de Sion n'est pas seule-

ment le peuple objet de la rédemption; c'est elle parfois qui procure cette rédemption au reste du peuple; enfin elle figure comme la mère fidèle qui soigne tendrement ses enfants dont Jéhova est le père. »

L'explication que nous venons de défendre est bien d'accord avec celle du premier évangéliste, sous cette réserve qu'il tire de plein droit une application directe, à l'événement une fois accompli, d'un oracle qui dans sa teneur première devait avoir aux yeux du prophète lui-même une signification collective; mais celle-ci renfermait, bien loin de l'exclure, cette application future et directe. Et de même que Jésus-Christ a été la personnification concrète et définitive du type d'abord collectif et de plus en plus individuel du *Serviteur de l'Eternel*, nous disons que Marie sa mère a été la personnification du type collectif d'abord, puis individualisé en elle-même, de la fille de Sion.

CHAPITRE SECOND

Emmanuel.

Si la première question posée à propos du texte Esa. VII, 14 était résolue d'une manière jugée satisfaisante, nous aurions l'avantage d'aborder la seconde en écartant d'avance du champ de la discussion un certain nombre d'interprétations déjà implicitement condamnées.

Les difficultés propres à l'oracle d'Emmanuel ont déjà été résumées en ce que l'accomplissement de l'oracle paraît tour à tour imminent ou lointain, et que, dans la suite du morceau, l'élément paraclétique et l'élément comminatoire s'entremêlent sans transition, ou sont joints l'un à l'autre par des transitions qui présentent d'apparents contre-sens.

Mais quelle que soit l'interprétation à donner des détails du texte, quel que soit le personnage désigné par Emmanuel, et quand même il ne resterait de lui comme élément messianique que son nom, nous dirions que ce nom à lui seul, ce nom de bon augure, serait déjà un signe efficace de la grâce de Dieu, un gage assuré du salut à venir. Soit que le nom d'Emmanuel si-

gnifie directement que l'enfant dont il s'agit sera lui-même *Dieu avec nous* (ce qui serait conforme à la portée du passage Esa. IX, 5), soit qu'il exprime seulement d'une manière générale, comme l'expression : *L'Eternel notre justice* (Jér. XXIII, 6) la promesse que Dieu sera présent au sein d'Israël ; soit enfin qu'Emmanuel représente un enfant contemporain ou futur, il est certain que le peuple auquel un tel signe est donné ne saurait périr, car dire : *Dieu avec nous*, c'est dire : *salut !*

Les interprétations qui ont été données de l'oracle d'Emmanuel peuvent être rangées dans trois catégories, et nous relèverons, chemin faisant, les avantages et les difficultés propres à chacune d'elles.

1. Celles que nous appellerons *exclusivement historiques*, qui nient toute signification messianique de l'oracle, et rapportent le nom d'Emmanuel à un personnage dont la naissance serait annoncée comme très prochaine et dont le nom ominieux comme ceux de *Scheariaschoub* et de *Maherschalalasschbas* serait offert en signe à la génération contemporaine.

Emmanuel ne serait donc pas autre qu'un fils du roi, selon les uns : Ezéchias ou tout autre fils d'Achaz non nommé dans l'histoire ; d'autres ont voulu faire d'Emmanuel un fils du prophète, soit en l'identifiant avec Maherschalalasschbas, dont la naissance est racontée VIII, 3, soit en l'en distinguant.

Ecartons tout de suite la supposition que le nom d'Emmanuel pourrait désigner Ezéchias, puisque le futur successeur d'Achaz était âgé de neuf ans déjà au moment où l'oracle fut prononcé. Nous ne saurions davantage identifier Emmanuel avec Maherschalalasschbas, attendu que la naissance de l'un et celle de l'autre se trouvent dans des rapports différents avec un seul et même événement : la délivrance de Jérusalem (comp. VII, 16 avec VIII, 4) ; et la différence des personnages résulterait déjà de cette inégalité, quand elle ne serait pas établie déjà par la dualité des noms.

Il ne resterait plus qu'à supposer sous le nom d'Emmanuel un fils du prophète distinct des deux autres et jouant le même rôle, ou enfin tout autre enfant israélite fils d'un personnage contemporain, dont l'histoire n'aurait pas non plus conservé le nom.

Toutes ces interprétations ont ceci pour elles qu'elles rendent aisément raison du morceau VII, 15-25, alors qu'Emmanuel paraît participer aux expériences diverses de la génération contemporaine.

Notre première raison pour les écarter toutes ensemble se tire de notre discussion précédente touchant la mère d'Emmanuel, s'il est vrai que *ha' alma* ne saurait désigner une femme mariée.

Nous avons déjà demandé comment il faudrait accorder d'ailleurs un événement aussi ordinaire que la naissance d'un fils d'Achaz, du prophète ou de tout autre israélite avec la solennité extraordinaire d'un signe que le Seigneur lui-même opérera ?

Tout exalté que nous supposions en vérité le langage prophétique, encore devons-nous admettre qu'il se rattachait par quelque coin au sens commun. Mais nos objections principales se tirent du contexte des chap. VIII à XI.

Si favorable que paraisse le morceau Esa. VII, 15-25 à l'interprétation exclusivement historique, les difficultés ne tarderont pas à renaître devant nous dès que nous aurons franchi ce premier pas ; et l'idée d'avenir écartée de l'oracle VII, 14, s'imposera absolument dans les suivants, soit qu'on considère ceux-ci comme des reprises du premier, ou comme en étant indépendants.

En effet, comment rapporter à un enfant contemporain, quel qu'il soit, l'invocation contenue VIII, 8, même entendue dans le sens le plus emphatique : « Les eaux d'Assyrie rempliront toute l'étendue de *ton* pays, ô Emmanuel ! »

Quoi donc ! ce fils du roi ou du prophète se trouverait être, à peine venu au monde, le maître ou le possesseur de Canaan !

Mais tournons le feuillet : *l'enfant qui nous est né, le fils qui nous a été donné*, est tout à coup appelé : « Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la Paix ! » (Traduction Segond.)

Enfin le rejeton qui sortira du tronc de David, le surgeon qui croîtra de ses racines XI, 1, devenu le porteur des sept Esprits de l'Eternel, 2, le dominateur absolument juste et le

juge tout-puissant de la terre entière, 3-5, est appelé à produire une révolution dans la nature, telle qu'on n'en avait jamais vu depuis la chute, et qui sera accompagnée d'une rénovation morale universelle et complète (6-9) — et Emmanuel ne serait qu'un enfant contemporain !

Evidemment les intuitions du prophète dépassent et débordent de toutes parts les mesquines proportions de la réalité contemporaine ; d'une part, la royauté, si abaissée qu'elle fût moralement à l'époque d'Achaz, n'était pourtant pas encore réduite à l'état de ce *tronc coupé* et de cette *racine* au ras du sol, d'où devait sortir un jour le modeste *Netzer* (Esa. XI, 1) de *Nazareth* (Math. II, 23) ; d'autre part, la promesse de délivrance, dont la naissance d'Emmanuel devait être le signe et le gage, n'a pu être épuisée par l'événement annoncé, VII, 16, la défaite de Retsin et de Pekach, car cette première délivrance devait être aussitôt suivie des calamités annoncées VII, 17-25 et VIII, 8, comme le juste châtiment de la fausse politique d'Achaz et de son peuple, VIII, 6.

2. Les interprétations *messianiques directes*, selon lesquelles Emmanuel désignerait directement le Messie dans la pensée du prophète. Mais, dans ce cas encore, plusieurs alternatives sont possibles, selon que l'avènement du Messie-Emmanuel serait annoncé comme imminent ou comme lointain. La première de ces alternatives est soutenue par Haupt, la seconde par Hengstenberg, dans leurs ouvrages précités.

Haupt exprime l'opinion que l'horizon du prophète dans l'oracle VII, 14 et suiv. n'a pas dépassé le présent, que cet oracle n'en serait pas moins messianique et qu'Emmanuel, identique avec Maherschallaschbas (VIII, 3), était le Messie ; que si, dans les chapitres suivants, le prophète nous transporte de nouveau dans l'avenir, et même dans un avenir très éloigné, il y aurait ici une de ces contradictions assez fréquentes (?) dans l'intuition prophétique, toujours flottante entre le présent et l'avenir. Nous avouons que cette interprétation nous fait tout l'effet d'une défaite. Singulier prophète que celui qui annoncerait un Messie contemporain au chap. VII, un Messie à venir aux chapitres IX et XI, et qui n'aurait pas pris la peine de se corriger

après que sa première vue aurait été démentie par l'événement. Et dans la supposition même que l'auteur ne l'eût pas fait, comment admettre que des rédacteurs postérieurs et plus avisés ne l'eussent pas fait à sa place !

Selon Hengstenberg, au contraire, le prophète annoncerait bien, dans VII, 14, un Messie à venir dans la personne d'Emmanuel, mais en le faisant apparaître en idée devant lui et ses contemporains ; et cette personnalité idéale du Messie, préexistant à sa naissance charnelle, présiderait comme telle aux phases de l'histoire contemporaine, et en donnerait, pour ainsi dire, les mesures successives. Le prophète nous représenterait ainsi Emmanuel naissant, grandissant, mangeant du beurre et du miel, comme si tout cela se passait déjà réellement, dans la certitude d'ailleurs que cette existence idéale entrera un jour dans l'histoire.

Mais on ne s'explique pas dans cette interprétation pourquoi cette naissance idéale du Messie serait rapportée à l'époque d'Achaz et d'Esaië, tandis qu'il faudrait la faire remonter à l'origine du peuple d'Israël, aux origines mêmes de l'humanité.

Singulier être d'ailleurs, que cet enfant idéal qui mange idéalement un beurre et un miel idéal jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien (vers. 15), c'est-à-dire jusqu'à sa naissance réelle, à quelques siècles de distance !

Cette interprétation ne me rappellerait pas mal, *mutatis mutandis*, celle d'un passage de l'*Agamemnon* d'Eschyle, qui égaya un moment l'auditoire de philologie dont je faisais partie (cet âge est sans sérieux), et où on disait que le géant Géryon, qui avait trois corps, avait été enterré en plein air une fois pour chacun de ces corps, sans avoir abandonné la lumière de la vie.

Les versets 15 et 16 restent, en tout cas, une difficulté insurmontable pour les partisans de l'interprétation messianique directe, sous l'une ou l'autre des formes qu'elle a reçues jusqu'ici.

3. Les interprétations *messianiques typiques*, selon lesquelles Emmanuel désignerait le Messie futur sans doute, mais préfiguré pour les contemporains, soit dans une personne individuelle, soit dans une personne collective.

Dans le premier cas, un enfant qui a dû naître à cette époque

(soit un fils du roi, soit un fils du prophète ou tout autre demeuré inconnu) aurait été le porteur et pour ainsi dire l'illustration de l'idée messianique qui devait se personnifier un jour dans le véritable et définitif Emmanuel.

Dans l'article précité, où nous avons adopté cette interprétation, nous répondions en ces termes à l'objection fort sérieuse que la filiation de cet enfant typique aurait dû être clairement indiquée :

« La signification symbolique et prophétique du nom d'Emmanuel prime tellement ici le fait contemporain qu'elle l'absorbe et l'efface, et l'attention doit rester fixée sur la chose que ce nom signifie plutôt que sur l'être qui le porte. Nous pourrions admettre que le substratum actuel de l'oracle fut un fils du prophète, peut-être celui qui va naître sous le nom également symbolique de Maherschallaschbas (VIII, 3), ou tout autre, peu importe. L'idée d'avenir absorbe la réalité présente au point, disons-nous, que celle-ci disparaît dans l'oracle, au vers. 14, pour ne ressortir que dans les versets suivants; cela d'autant plus que, sous l'impie Achaz, la délivrance ne pouvait être qu'incomplète et momentanée (comp. vers. 18), et que la menace devait conserver tout son crédit. Le type et l'antitype passent donc sans transition l'un dans l'autre. C'était encore une manière de présenter au roi une grâce qui n'était pas pour lui. »

Dans le second cas, celui où Emmanuel serait préfiguré dans une personne collective, plusieurs alternatives se présentent de nouveau; nous n'en citerons que deux : Emmanuel pourrait désigner toute génération nouvelle en Israël, en ce que la naissance de tout enfant dans le sein du peuple-Messie était un gage nouveau de l'accomplissement de la promesse faite aux patriarches; un signe garantissant que, à travers toutes les épreuves et les jugements, Dieu était avec Israël, selon le sens du nom (Dieu avec nous).

On pourrait aussi admettre qu'Emmanuel est le *reste fidèle* d'Israël désigné déjà dans le nom du fils aîné du prophète (*un reste se retournera*), et qui joue d'ailleurs un si grand rôle dans les intuitions de notre prophète et du prophétisme israélite en

général. Ce reste fidèle préfigurerait à ce moment-là le Messie futur, personnification suprême du véritable Israël.

Les interprétations de la troisième catégorie que nous venons d'exposer nous paraissent plus plausibles sans doute que les précédentes et réussissent à résoudre en partie les difficultés que présente la relation du vers. 14 aux versets suivants. L'idée messianique flotterait entre la réalité présente et sa réalisation future et parfaite, pour se dégager et se fixer définitivement dans la personne de l'enfant annoncé chap. IX, vers. 5, et ce dernier oracle désignerait directement le Messie futur.

Toutefois, en ce qui concerne notre première interprétation rapportée plus haut, l'objection que nous nous étions faite ne nous paraît point résolue, et nous ne nous expliquons plus, même en y faisant intervenir la dose voulue de bonne volonté, la brusquerie étrange des transitions, surtout du vers. 14 au 17, ni ce mélange qui serait sans autre exemple, du type et de l'antitype, surtout si nous considérons que l'un devait signifier des calamités, l'autre des délivrances.

Mais l'objection générale que nous faisons à toutes ces tentatives et que nous avons déjà fait valoir contre celle d'Hengstenberg, c'est la difficulté d'attribuer, soit à un enfant israélite naissant à ce moment-là, soit à la génération tout entière, soit même à l'élite du peuple de Dieu, une valeur typique spéciale à cette époque, et dont auraient été destituées les personnes individuelles ou collectives vivant aux âges antérieurs et aux origines même du peuple de Dieu sur la terre.

Les obscurités du texte reçu sont telles qu'il était permis de se demander s'il nous a été transmis correctement, et si, par exemple, les vers. 15 et 16, qui brisent si étrangement la marche du discours, ne seraient point une interpolation, ou du moins n'auraient pas subi des altérations ou des transpositions propres à dénaturer le sens du morceau tout entier. Malheureusement cette opinion ne pourrait faire valoir en sa faveur que des raisons de critique interne, toujours fort sujettes à caution, et nous aurions contre nous le témoignage unanime des siècles.

Ce serait trancher et non pas résoudre.

Toutes les interprétations énumérées jusqu'ici supposaient l'identité du *fil*s nommé au vers. 14 avec l'*enfant* qu'on voit en scène au vers. 16 ; nous essayerons de les distinguer l'un de l'autre.

Tout est perdu dans le présent ; tous les auxiliaires humains font défaut ; la royauté est devenue infidèle ; le Seigneur, lui, va donc faire un signe, dit le prophète. Dieu va créer un salut, et ce salut sera un enfant. Emmanuel aura une mère et point de père, et la maison de David, à qui appartiennent l'alliance et les promesses, est pour la première fois depuis des siècles, écartée de l'horizon messianique. Tout ici donc est contraire aux analogies ordinaires, soit de la nature, soit même de la grâce. Le cas annoncé ne sera pas surnaturel et nouveau seulement, mais unique. Tout ici est signe : le nom du personnage, sa naissance et sa carrière. Emmanuel sera le Messie de l'avenir, *fil*s de Sion (VII, 14), possesseur légitime du pays (VIII, 8), Dieu lui-même tout-puissant et éternel (IX, 5), issu de la race déchue de David pour s'élever de ce degré si humble au rôle de restaurateur de toutes choses (XI).

Quand et comment ces choses auront-elles lieu ? Le prophète lui-même l'ignore ; ce qu'il suffit aux fidèles de savoir, c'est que cet accomplissement certain sera lointain, car après une délivrance passagère la génération contemporaine restera livrée aux plus redoutables calamités.

Ainsi, du côté de l'homme et de la terre, il n'y a plus ni force ni espoir ; il ne reste plus dans l'horizon de la prophétie que les instruments les plus fragiles pour produire le plus grand de tous les résultats. Une jeune fille et un enfant : voilà quel sera le salut ! Mais Dieu est là. Achaz a dit : « Assur avec nous ! » Le prophète répond : « Dieu avec nous ! » et la suite va prouver que c'est le prophète qui avait raison. Le présent est perdu, mais l'avenir est sauvé : voilà l'idée générale de l'oracle d'Ésaïe (VII), comme de la prophétie tout entière de l'Ancien Testament.

L'avenir est sauvé : c'est le thème du vers. 14 ; mais le présent reste livré à tous les jugements de Dieu qui fondront sur Israël sans interruption jusqu'à l'avènement du salut : voilà celui du morceau 15-25.

Vers. 15. L'expression *manger du beurre et du miel* suppose la dépopulation du pays. Le sens que nous lui donnons au verset 15 est parfaitement fixé par celui qu'elle a au vers. 22, où elle doit être entendue évidemment comme symbole de calamité. Dire qu'Emmanuel mangera du beurre et du miel, c'est donc annoncer qu'il apparaîtra et vivra à une époque d'humiliation, et qu'il partagera le sort misérable des habitants du pays.

Le mot hébreu **לדעתו** ne signifie pas nécessairement *jusqu'à ce qu'il sache*, et pourrait se traduire plus naturellement peut-être : *quand il saura*. Nous ne sommes donc point tenus de limiter à la première enfance d'Emmanuel la prédiction qui est faite de lui. Laissant d'ailleurs le vers. 15 à sa place, et sans nous croire autorisé à un remaniement toujours périlleux du texte, nous l'entendons de la solidarité parfaite qui unira Emmanuel à son peuple malheureux à l'époque de sa venue, et même pendant toute sa carrière terrestre.

Vers. 16. La conjonction *car* qui lie ce verset au précédent est beaucoup plus difficile à expliquer que la particule adversative *mais* introduite dans le texte par nos versions. Il semble, en effet, que le vers. 16 annonce une délivrance et contienne une promesse, puisqu'il annonce la dévastation à bref délai des deux adversaires actuels de Juda : les royaumes d'Israël et de Syrie. Selon toute vraisemblance, Juda devrait être sauvé par la ruine de ses ennemis. A ce point de vue-là, la particule *mais* serait seule logique, si toutefois notre interprétation du vers. 15 est la vraie. Mais la difficulté reparaîtrait dans la liaison du vers. 17 au vers. 16, car le vers. 17 annonce des jugements qui sont rattachés sans particule adversative à la prétendue délivrance annoncée vers. 16.

Nous pensons donc que l'événement annoncé dans ce dernier n'a de la délivrance que l'apparence, et ne sera que le prélude de la dévastation qui atteindra Juda lui-même après avoir traversé le pays de ses ennemis. Le même mouvement d'idées se retrouve au commencement du chap. VIII (comp. vers. 4 avec 7 et 8) et dans le premier chapitre d'Amos. La puissance assyrienne est d'ores et déjà l'ennemie commune des trois petits royaumes, et celle qui va en détruire deux menace

déjà le troisième. N'est-il pas bien d'ailleurs dans les analogies scripturaires d'enseigner qu'une délivrance purement matérielle peut n'être qu'un nouveau jugement infligé au méchant, qui n'est livré pour un temps aux apparences de la prospérité qu'afin de retomber de plus haut et pour toujours? Achaz sera puni autant par les délivrances que par les fléaux eux-mêmes.

Mais quel est l'enfant qui entre en scène dans ce vers. 16, et dont l'apparition subite est marquée par le changement de sujet? Selon nous, le *nahar* du vers. 16, distinct du *ben* du vers. 14, n'est ni Emmanuel lui-même, ni un type d'Emmanuel, mais le fils du prophète, Scheariaschoub qui, d'après le vers. 3, se trouvait précisément à ce moment-là à côté de son père; et il suffisait que le prophète le désignât d'un geste pour le faire servir, avec une clarté suffisante pour l'interlocuteur, d'illustration vivante aux prédictions comminatoires qui allaient être prononcées. Nous avons remarqué déjà que, tandis que Maherschallaschbas, dont la naissance symbolique est annoncée VIII, 3, n'aura atteint que l'âge de deux ou trois ans (celui où l'enfant commence à appeler son père et sa mère), l'enfant du VII, 16 sera, à cette même époque, en état de discerner le bien et le mal; et cette phase correspondait sans doute, dans les intuitions du peuple d'Israël, à l'âge de douze ans. Bien que plus âgé que son frère Maherschallaschbas, Scheariaschoub ne devait donc avoir que huit à neuf ans au moment où l'oracle fut prononcé, et son nom de bon augure se prêtait à servir de commentaire à celui d'Emmanuel, le Messie lui-même, pour l'encouragement du *reste fidèle* pendant les périodes calamiteuses qui allaient se succéder. C'est Scheariaschoub, dont la mention expresse au vers. 3 ne s'expliquerait point s'il n'avait pas à jouer un rôle, dans la suite du récit, qui donnera, dans les différents stages de sa croissance, la mesure des délivrances et des châtiments imminents, en attendant l'avènement futur d'Emmanuel, le Messie lui-même.

Si l'extrême simplicité d'une solution ne risquait pas de la rendre suspecte, nous aimerions à faire observer qu'il suffit de suppléer un geste dans le texte pour en dissiper toute les obs-

curités qui nous ont arrêté jusqu'ici, et que l'omission d'un tel détail, conforme aux habitudes des écrivains anciens, n'aurait en aucune façon lieu de nous surprendre.

Vers. 17. *Sur la maison de ton père* : ces mots sont une confirmation expresse de la malédiction — par voie d'omission — contenue dans l'oracle du vers. 14. La punition de l'homme qui se confie en l'homme et qui fait de la chair son bras (Jér. XVII, 5 et suiv.), c'est qu'il ne verra pas venir le bien, et qu'il restera seul dans le désert qu'il se sera fait. Au nom de la même loi, tous les secours attendus de l'homme, de l'Assyrie d'un côté, de l'Égypte de l'autre, vont se transformer en calamités.

Les Égyptiens sont comparés à un essaim de mouches et les Assyriens, plus puissants, à un essaim d'abeilles, le prophète empruntant ainsi à chaque pays l'image qui lui est propre.

Vers. 20. L'image change, et il n'est plus désormais question de l'Égypte, qui ne devait plus jouer de rôle prépondérant sur la scène de l'histoire. Le pays de Canaan est comparé à un homme, et le roi d'Assyrie à un rasoir, qui enlèvera tout. Ce rasoir a été pris à louage au-delà du fleuve. Le pays d'Israël ne rentrait point dans les limites naturelles de l'Assyrie ; Dieu a dû faire violence à l'histoire pour punir son peuple par le moyen de ces étrangers.

Les vers. 21 et 22 décrivent l'état de dépopulation extrême du pays à la suite du passage du *rasoir*. Dans cette Terre-sainte jadis vantée comme un pays découlant de lait et de miel, le lait aura le temps de devenir de la crème et le miel sauvage se perdra au bas des rochers. Il y aura encore des produits, mais plus de consommateurs, et quelques pièces de bétail suffiront amplement aux besoins du petit nombre des survivants de tant de désastres sur ce sol transformé en pâturages. (23-25.)

La dépopulation entraînera après elle une dépréciation de toutes choses, mais surtout des vignes qui exigent des soins et un travail continu. Il y aura donc de la crème et du miel en surabondance, mais plus de vin.

Vers. 24. Faute d'habitants, il n'y aura plus même d'outils aratoires. Le pays ne sera bon que pour la chasse.

Dans tout ce morceau et dans le suivant (VIII-X), c'est l'Assyrie qui occupe encore le premier plan à l'horizon prophétique ; c'est elle qui est l'instrument aveugle dont Dieu se sert et se servira encore pour exercer ses jugements sur son peuple, mais qu'il saura briser aussi au moment fixé par sa volonté (X, 5). La puissance babylonienne, la seconde des ennemies du peuple de Dieu, la seconde des verges employées par la justice divine, s'annoncera bientôt à l'horizon à son tour, et déjà dans le chap. XIII, pour occuper enfin la scène dès le chap. XXXIX ; mais tandis que, dans le cycle des prophéties de l'époque assyrienne, le Messie apparaît, au terme de l'ère présente, sous l'image resplendissante d'un roi juste et puissant, restaurateur du peuple et du pays (VII-XI), la figure qui se dégagera dans un horizon plus lointain encore sera à la fois plus touchante et plus glorieuse... d'une gloire toute spirituelle, voilée de faiblesse et d'ignominie, invisible à la chair, reconnaissable seulement aux fidèles, et destinée à être méconnue de la foule.

Car s'il devait y avoir sur la terre une figure plus glorieuse encore que celle du roi théocratique, du Messie triomphant et dominateur, ce ne pouvait être que celle du *Serviteur de l'Éternel*, du personnage qui, dépouillé de toute qualité extérieure prêtée, et de tout autre caractère que sa fidélité, son humilité et son amour, destitué de toute autre grandeur que celle de sa personne seule, est apparu non plus pour vaincre et régner, mais pour souffrir et mourir à la place de tous les autres hommes, des fidèles et des prophètes eux-mêmes. (LIII, 4.)

Telle a été la conquête suprême de la prophétie de l'Ancien Testament ; et tandis que l'auteur des oracles VII-XI semble lutter encore avec une matière indomptée, et penché sur ses propres révélations, en traduit avec effort les énigmes en langue humaine pour les livrer telles quelles aux méditations et aux discussions interminables des siècles futurs ; tandis que dans ce monde nouveau, tout en fermentation, de la prophétie messianique, l'éclair ne sillonne de temps en temps les ténèbres

que, dirions-nous, pour les rendre visibles, le prophète qui enfin a atteint la cime n'y rencontre plus un roi mais une victime ; et contemplant non plus les triomphes de la force, mais le chef-d'œuvre de l'amour, il retrouve enfin le calme de ses esprits dans les pures et douces clartés d'un ciel sans nuages et d'un horizon sans voiles.

GRETILLAT.